

Ce bulletin est une publication commune de CAPENA et du SMIDAP. Il est réalisé à partir des données issues des pêches de trois descentes témoins effectuées par les professionnels sur les trois sites de filière des pertuis suivis par CAPENA.

Les résultats

Contrairement à la saison de production précédente, il n'a pas été constaté de surmortalité des moules adultes même si quelques cas de mortalité inhabituelle ont été signalés au début du printemps. De même, la période s'est déroulée sans fermeture administrative.

Rq. : Le suivi de la Baie d'Yves n'a pas pu être réalisé en raison de l'absence de récolte des descentes témoins.

Tableau I : Résultats des récoltes de 2021 sur les descentes témoins des filières dans les pertuis charentais.

Sites	Date de pose des cordes sur filières en 2020	Origine des cordes de garnissage	Nombre initial de naissains / descente	Date de pêche en 2021	Récolte moyenne brute par descente	Quantité commercialisable en kg/descente.	Poids unitaire moyen	Nombre de pièces au kg
Ouest du champ du Pertuis Breton.	7 juillet	Pieux	48 710 soit, 7 500 n/m	9 juin	75,8 kg	51,8 kg	9,7 g	103
La Malconche	20 juillet	Filière	53 280 soit, 8 880 n/m	15 juin	111,9 kg	66,6 kg	7,9 g	126

Les récoltes : Les rendements sont de 52 kg par descente dans le Pertuis Breton et de 67 kg à La Malconche (Voir, *Tableau I, fig.1 et fig.2*). Dans le *Pertuis Breton*, ils sont meilleurs qu'en 2015, 2016, 2019 et 2020 années marquées par des surmortalités printanières. En *Maleconche*, ils sont supérieurs aux années 2016 et 2020 et inférieurs aux années 2014 et 2015, où contrairement au *Pertuis Breton*, les mortalités étaient restées faibles. **En Malconche, des mytilculteurs ont fait état de récoltes plus faibles avec 55 kg/desc. en moyenne.** Cet écart est dû en partie à la date tardive de pêche ainsi qu'aux faibles quantités pelissées (ou dédoublées) sur nos descentes en octobre 2020 (35 kg/desc. contre 82,8 kg en moyenne sur les six dernières années) en raison d'un garnissage tardif pour cause de fermetures administratives. Celles-ci avaient été levées progressivement entre le 26/06 et le 9/07/2020. En *Baie d'Yves*, des récoltes de 75 kg/desc. au mois de juin, ont été rapportées par des professionnels.

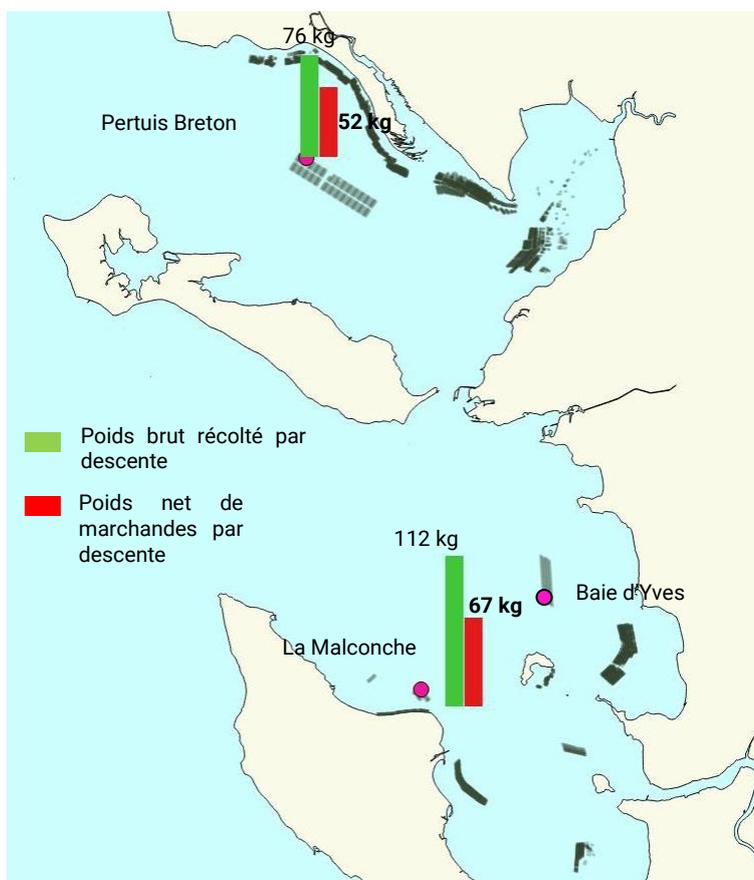


Figure 1 : Résultats des pêches sur les filières de l'observatoire mytilicole en 2021 avec représentation des concessions mytilicoles (pas de résultat en B. d'Yves).

Les marchandes représentaient 60% et 68% du poids total récolté respectivement, dans le *Pertuis Breton* et en *Malconche*.

Les sous-produits (grille de 10) quant à eux étaient en très faible quantité. Ils représentaient 0,7% et 5,4% du poids total pêché dans ces mêmes secteurs.

La survie : Le nombre total de moules pêchées (Voir, fig.3) donne une évaluation des pertes cumulées au cours de l'élevage (décrochage, mortalités naturelles, pathologies et prédation). Le nombre de 8080 moules récoltées par descente en *Malconche* est proche de la valeur moyenne des sept dernières années (8560 m. ± 2310) malgré la faible densité de naissains à l'origine et l'ensemencement tardif. Dans le *Pertuis Breton*, la valeur de 5092 m./desc. indique une amélioration par rapport aux deux années précédentes marquées par des problèmes de surmortalité. Néanmoins, la valeur de 7000 m./desc. qui caractérise une saison sans surmortalité comme en 2017 et en 2018, n'est pas atteinte.

Le poids unitaire : Il était de 7,9 g à *La Malconche* (Voir, Tableau I) soit, la valeur moyenne de référence depuis 2014. Il est néanmoins plus faible que les deux saisons précédentes (soit, 8,2 g et 8,3 g). Avec 103 pièces au kg, le site du *Pertuis Breton* a produit des moules d'un poids et d'un calibre très élevés. Seule, l'année 2018 avait donné des moules d'un poids supérieur (100 p./kg). Ces valeurs traduisent une amélioration de la croissance en juin relevée par les professionnels par rapport aux pêches de début de campagne. De la même façon, des poids moyens très élevés en *Baie d'Yves* (95 p./kg) à la fin du mois de juillet ont été rapportés par les professionnels.

La chair : (Voir, Tableau II) Les indices de qualité sont supérieurs au minimum requis de l'appellation « Label rouge ». En *Malconche*, il s'agit du meilleur remplissage jamais obtenu depuis le début de l'observatoire en 2014. Dans le *Pertuis Breton*, le poids de chair et l'indice de L&S sont les meilleurs après ceux de l'année 2018.

Collaboration : D. Mille, P. Bodin, G. Oudot. **Rédaction :** D. Mille. Sept. 2021.

Remerciements aux professionnels partenaires des suivis sur filières en 2020-2021 : T. Baudet et M. Vérine.

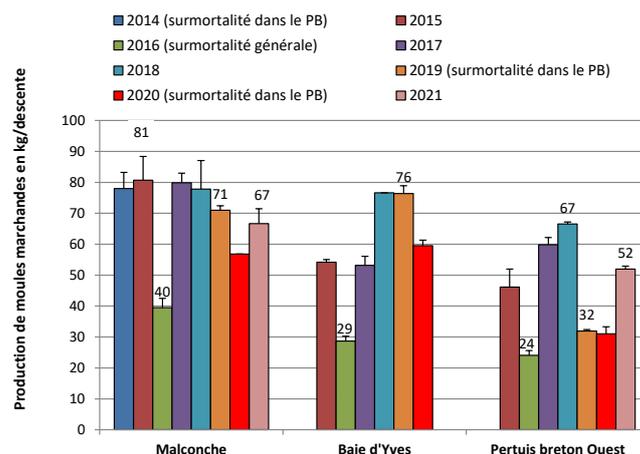


Figure 2 : Comparaison interannuelle des récoltes sur les descentes témoins dans trois secteurs de filière (pas de valeur en Baie d'Yves en 2021).

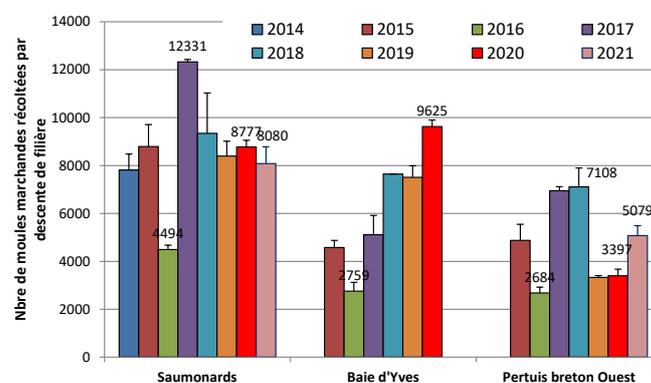


Figure 3 : Comparaison interannuelle du nombre de moules marchandes récoltées dans trois secteurs de filière (pas de valeur en Baie d'Yves en 2021).

Tableau II : Valeurs des indices et poids de chair sur les descentes témoins des filières en 2021.

	Indice de qualité (Indice simplifié*)	Poids de chair	Indice de L&S	L&S : % < 100
Ouest du Pertuis Breton.	28,7 (± 5,7)	2,8 g (± 0,9)	127 (± 32,4)	20 %
La Malconche	32,9 (± 7,4)	2,7 g (± 0,8)	151 (± 37,7)	13 %

* IQ = Poids de chair cuite x 100 / Poids moule. Il est calculé individuellement par ouverture au micro-onde et récupération des chairs à égoutter. Pour mémoire, IQ minimum du Label Rouge "Moules de filière" = 28.

Contacts : D. Mille - d.mille@cape-na.fr et P. BODIN - p.bodin@cape-na.fr
CAPENA - Expertise et Application
05.46.47.51.93 - www.creaa.fr

Contact : Romain CESBRON - romain.cesbron@smidap.fr
SMIDAP
02.40.89.61.37 - www.smidap.fr

Avec le soutien financier de :

